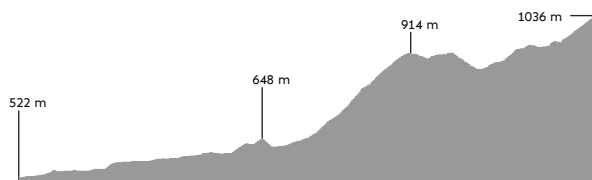
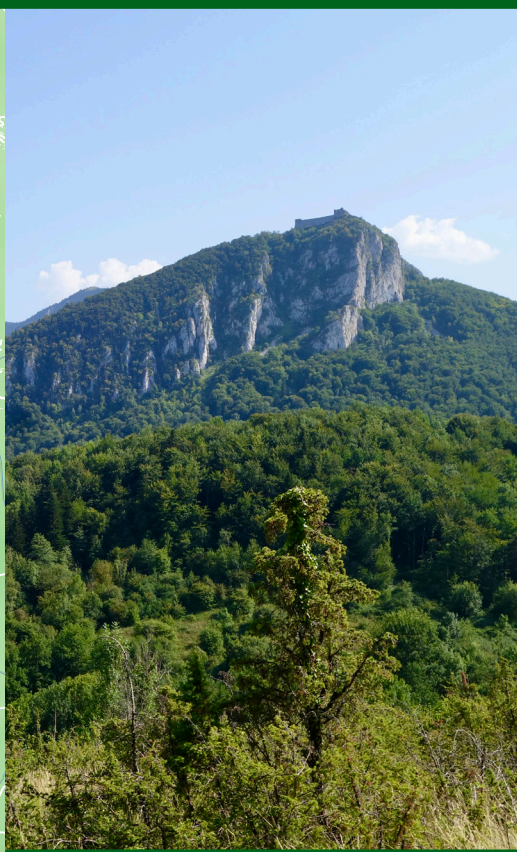
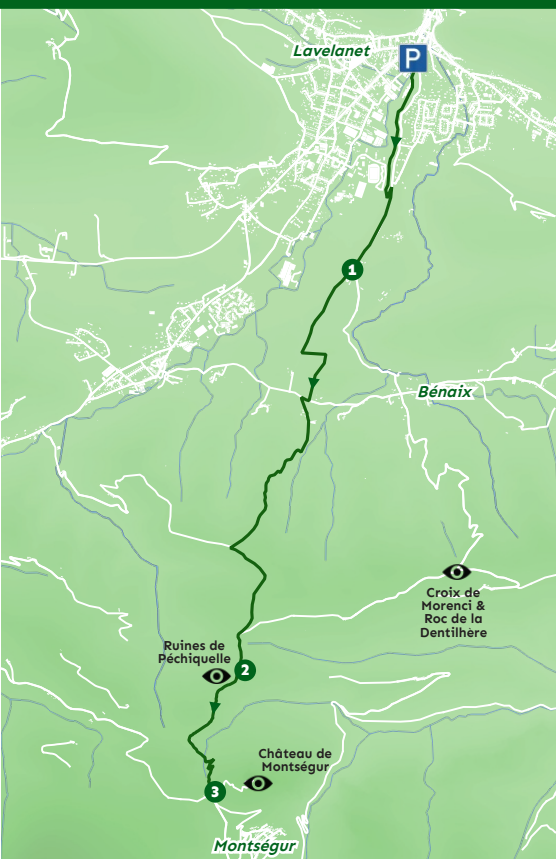


Le Sentier des Tisserands

Lavelanet

Ce sentier historique escarpé et boisé fut durant des siècles la seule voie d'accès reliant Lavelanet à Montségur. Il était autrefois utilisé par les Bonshommes pour aller travailler comme tisserands dans les villages de la vallée.

 Distance 16,4 km A/R	 Difficulté Moyen - 3/5
 Durée 5 h	 Altitude 522 / 1036 m
 Balisage et	 Dénivelé + 579 m
 Départ Place de l'Europe Lat : 42.93168 Lng : 1.84832	
 Carte IGN de référence 2247OT - Lavelanet/Montségur	



Les horaires sont donnés à titre indicatif pour une marche plutôt paisible. Ces derniers peuvent être différents de ceux indiqués sur d'autres supports.



Scannez le QRcode pour obtenir la trace du parcours.



Le pas à pas



P Départ

Depuis l'esplanade de la Concorde, rejoindre la cascade du « Touyre », emprunter par la gauche la petite route en direction de l'EHPAD puis le chemin passant à proximité du camping « Le Pré Cathare ».

- 1 Au hameau de « Malbastit », continuer tout droit jusqu'au lieu-dit « Jeammaut La Cathofe ». Le chemin de pente soutenue mène aux « crêtes de Labeur » et descend aux ruines de « Péchiquelle ».
- 2 Le sentier remonte en direction de la « Fount De Mièja Sòl » pour finir dans un ultime effort au « col du tremblement », croisée des GR® 107, GR® 367 et GR® 7b.
- 3 Le retour se fait par le même chemin.



Nos coups de cœur

LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE MONTSÉGUR

Labellisé Grand Site de France le 26 janvier 2026 par le Ministère de la Transition Écologique, le territoire de Montségur se distingue par ses falaises calcaires, son pog emblématique et ses ruines cathares. Son paysage, façonné depuis la Préhistoire, articule trois unités : montagnes forestières et pastorales, vallées habitées et chaîne du Plantaurel. Couvrant sept communes, le label récompense un travail collectif engagé depuis 2016. Face aux pressions climatiques, agricoles et touristiques, le programme 2025-2033 s'articule autour de cinq engagements : améliorer l'accueil, développer une culture paysagère partagée, soutenir l'agriculture, préserver les continuités naturelles et consolider la gouvernance territoriale.

LES FORTERESSES ROYALES DU LANGUEDOC, INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Déposée en janvier 2025 auprès du Centre du patrimoine mondial, la candidature des Forteresses Royales du Languedoc sera examinée par le Comité du Patrimoine Mondial à l'été 2026. Portée par le Département de l'Aude et l'AMPM, elle est l'aboutissement d'un travail initié en 2013.

La série regroupe huit monuments — la Cité de Carcassonne et les forteresses d'Aguilar, Lastours, Montségur, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus et Termes — formant un système défensif capétien exceptionnel.

Cinq attributs en définissent la valeur : une place-forte centrale, un dispositif frontalier à l'échelle d'un territoire, une architecture militaire homogène, des châteaux sentinelles perchés sur pitons rocheux, et des paysages préservés d'une remarquable qualité visuelle.